

24 mars 2023

La Métropole du Grand Paris présente un Atlas des lieux culturels du Grand Paris qui recense plus de 7500 lieux de diffusion, de pratiques ou de production culturelle et artistique

Avec plus de 7500 lieux culturels de diffusion, de pratiques ou de production culturelle et artistique, dont 656 dans les futurs quartiers de gare du Grand Paris Express, l'Atlas des lieux culturels du Grand Paris réalisé par la Métropole du Grand Paris avec l'atelier parisien d'urbanisme (APUR), la DRAC Île-de-France, et la Société du Grand Paris témoigne de l'extraordinaire richesse et diversité de l'offre métropolitaine.

L'Atlas est accessible depuis le site internet de l'atelier parisien d'urbanisme dans une version catalogue et une datavisualisation qui permet de composer, de découvrir et filtrer, par types de lieux et situation géographique, les 7593 références au regard des communes et territoires. L'ensemble est également mis à disposition en open data pour servir de base commune à d'autres études.

L'Atlas des lieux culturels du Grand Paris 2023 classe et analyse la multiplicité de lieux de culture à l'échelle métropolitaine :

- 282 musées et espaces d'exposition,
- 290 bibliothèques et médiathèques,
- 207 cinémas,
- 809 lieux de spectacle vivant,
- 1130 sites patrimoniaux et touristiques, commerces du livre,
- 1979 commerces de l'art
- 139 tiers lieux, fabriques artistiques ou Micro-folies
- 933 lieux d'apprentissage et de formation artistiques
- 1543 lieux de production et de pratiques artistiques
- 491 sites d'art dans l'espace public et festivals

Un portrait culturel de la Métropole du Grand Paris

L'Atlas des lieux culturels du Grand Paris met en perspective les grands enjeux de l'offre culturelle dans la Métropole du Grand Paris :

- le poids dans l'économie du Grand Paris, avec 273 000 emplois ;
- le rôle de l'Etat et des collectivités et son articulation avec les acteurs associatifs et privés ;
- la mise en réseau qui sera permise à l'avenir par la nouvelle offre de mobilités ;
- la répartition géographique de l'offre
- l'adaptation du secteur culturel aux enjeux sociétaux, numériques et climatiques
- la question de l'accès à la culture et aux pratiques artistiques.

Un outil à l'échelle d'un périmètre redéfini par le Grand Paris Express

Avec la construction de 200 km de lignes de métro automatique d'ici 2030, le Grand Paris Express va modifier en profondeur la géographie de la métropole, ses pratiques et ses représentations. L'Atlas des lieux culturels du Grand Paris 2023 vise à anticiper « l'empreinte culturelle » de l'arrivée du nouveau métro, le devenir du paysage culturel du Grand Paris et de ses transformations : quels effets aura l'arrivée du nouveau métro sur les publics ? Quelle densité d'offres et potentialités s'offrent aux lieux culturels dans l'aire métropolitaine ? Quelles stratégies collectives de programmation, quelles logiques de coproduction et de communication peuvent être imaginées ? Ce projet a donné naissance à une première publication en 2015 en partenariat avec la DRAC Île-de-France. 270 lieux culturels étaient alors recensés dans les 68 quartiers de gare du Grand Paris Express.

CONTACTS PRESSE

www.metropolegrandparis.fr



DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

Olivia HAMELIN | Directrice

☎ 06 62 40 87 26

Claire BOUCHER | Attachée de presse

☎ 07 63 66 47 51

✉ presse@metropolegrandparis.fr

L'atlas est disponible [ici \(cliquer\)](#)
L'application est disponible [ici \(cliquer\)](#)
Les données en open data sont disponibles [ici \(cliquer\)](#)

À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 29 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier. **Contact presse :** communication@apur.org

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains. La Société du Grand Paris porte une programmation artistique et culturelle qui se déploie du temps des chantiers à la mise en service complète du nouveau métro. Elle déploie ainsi des projets qui mettent en avant la richesse des initiatives dans les territoires du Grand Paris et leur mise en réseau. En dialogue avec des lieux et acteurs culturels du territoire, ce programme pluridisciplinaire revêt aujourd'hui plusieurs formes : organisation de fêtes de chantiers ouvertes à tous, commandes d'œuvres originales intégrées à l'architecture de chacune des gares, résidences de jeunes artistes et collectifs sur les chantiers, expositions ou encore appels à projets.

Contacts presse :

Jérémy Huppenoire – jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr – 06 34 47 16 18

Nathan Krzan – nathan.krzan@societedugrandparis.fr – 06 03 71 64 21

À propos de la DRAC Île-de-France

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France est un service du ministère de la Culture placé sous l'autorité du préfet de région. Elle est chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans la région et les départements qui la composent, notamment dans les domaines de la connaissance, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans les champs du spectacle vivant et des arts visuels, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France. La DRAC intervient sur l'ensemble des territoires franciliens, en lien étroit avec les collectivités territoriales et les acteurs culturels dans leur diversité. **Contact presse :** presse-dracidf@culture.gouv.fr

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle prend vie naturellement dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

CONTACTS PRESSE

www.metropolegrandparis.fr



DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

Olivia HAMELIN | Directrice

☎ 06 62 40 87 26

Claire BOUCHER | Attachée de presse

☎ 07 63 66 47 51

✉ presse@metropolegrandparis.fr